

RÉSUMÉ DE L'EXAMEN DU PROJET D'EDC :

Description du projet	Construction et exploitation en mer Baltique d'un nouveau parc éolien marin de 1 140 MW et de ses infrastructures auxiliaires.
Promoteurs du projet	Northland Power Inc. et PKN Orlen S.A.
Pays	Pologne
Catégorie du projet	A
Exportateur(s) canadien(s)	Northland Power Inc.
Description des biens d'équipement et services	Transactions d'investissement direct canadien à l'étranger (IDCE)
Produit d'EDC	Financement structuré et de projets
Date de publication sur le site Web d'EDC (jj-mm-aaaa)	05-12-2023
Date de signature (jj-mm-aaaa)	09-19-2023

Catégorie du projet

Le projet comprend la conception, la construction, l'exploitation et l'entretien d'un nouveau parc éolien marin et de ses infrastructures auxiliaires dans la zone économique exclusive de la Pologne dans la mer Baltique. Il sera situé à 28 km de la côte nord de la Pologne et sa puissance installée totale s'élèvera à 1 140 MW. Les infrastructures du projet comprendront des éoliennes, des câbles d'interconnexion, des sous-stations en mer et sur terre, des lignes aériennes et une base d'exploitation et d'entretien. Compte tenu de la taille du projet et du risque de conséquences négatives importantes, sensibles, diverses ou sans précédent sur les plans social et environnemental, la transaction est considérée comme un projet de catégorie A. Vous trouverez les définitions des catégories en cliquant [ici](#).

Résumé de l'examen d'EDC

Les prêteurs ont étudié le projet conformément à sa Directive en matière d'évaluation environnementale et sociale (la Directive), aux Principes de l'Équateur IV, aux Normes de performance de la Société financière internationale, aux Exigences de performance de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) et aux Normes environnementales et sociales de la Banque européenne d'investissement (BEI) (soit les « normes internationales »). Un consultant technique des prêteurs a été mandaté par le groupe de prêteurs pour analyser le projet par rapport aux normes du pays d'accueil et aux normes internationales. En parallèle, les spécialistes des prêteurs en matière d'enjeux environnementaux et sociaux ont effectué un contrôle préalable fondé sur le risque qui vient renforcer l'information fournie par le consultant technique des prêteurs.

Les promoteurs du projet se sont engagés à corriger les lacunes relevées par rapport aux normes internationales au moyen d'engagements définis dans le temps, qui seront établis dans un plan d'action environnemental et social (PAES). EDC, le consultant technique des prêteurs et les spécialistes des prêteurs en matière d'enjeux environnementaux et sociaux ont effectué une visite des lieux de quatre jours. Pendant cette visite, les composantes du projet, les installations connexes et les principales communautés touchées ont fait l'objet d'une évaluation.

Résumé des principaux risques environnementaux et sociaux et facteurs d'atténuation

Le contrôle préalable d'EDC a permis de déterminer qu'après la mise en œuvre du PAES, le projet disposera d'une capacité suffisante pour gérer ses risques environnementaux et sociaux et pour éviter et réduire les impacts de manière appropriée selon la hiérarchie des mesures d'atténuation, comme l'exigent les normes environnementales et sociales internationales susmentionnées. Le tableau ci-dessous résume les principaux risques du projet relevés ainsi que les mesures d'atténuation les plus pertinentes appliquées à chacun d'eux.

Risque principal	Principaux facteurs d'atténuation
<u>Répercussions sur la biodiversité</u> : Répercussions sur les oiseaux marins, les oiseaux migrateurs, les complexes forestiers et les tourbières protégés.	<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration d'un plan de gestion de la biodiversité conforme aux normes internationales. • Mise en œuvre des recommandations d'une évaluation visant l'atténuation des risques chez les mammifères marins. • Mise en place de systèmes fonctionnels de surveillance des oiseaux et des chauves-souris et consultation d'un spécialiste indépendant de l'ornithologie.
<u>Déplacement économique</u> : Restrictions d'accès pour les utilisateurs maritimes locaux pendant la construction et l'exploitation en mer.	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un cadre de restauration des moyens de subsistance conforme aux normes internationales et incluant : i) un plan de restauration des moyens de subsistance; ii) des données socio-économiques de référence et une évaluation des répercussions du déplacement; iii) des consultations locales; iv) une analyse des écarts dans les transactions du secteur. • Rapport de fin d'évaluation par des tiers afin de valider la mise en œuvre d'un plan de restauration des moyens de subsistance.
<u>Lacunes en matière de capacité de gestion</u> : Manque de connaissances des normes internationales de la part de l'équipe du projet et absence d'un système et de plans de gestion environnementale et sociale dédiés au projet.	<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration et mise en œuvre d'un système de gestion environnementale et sociale global conforme aux normes internationales. • Recrutement d'un agent de gestion du risque ESG pour surveiller les travaux à l'échelle de l'entreprise. • Recrutement d'un consultant indépendant en questions environnementales et sociales des prêteurs pour surveiller les travaux à l'échelle du projet.

<p><u>Répercussions cumulatives :</u> Répercussions de l'ajout de quatre projets d'énergie éolienne supplémentaires adjacents au projet.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration et mise en œuvre de plans de gestion environnementale et sociale. • Évaluation des répercussions socio-économiques cumulatives. • Consultant externe pour l'évaluation des répercussions socio-économiques et la supervision des risques inhérents au projet associés aux parties prenantes.
--	--

Documentation examinée :

Voici une liste indicative des principaux documents examinés, conformément à la Directive en matière d'évaluation environnementale et sociale actuelle :

Documentation relative à l'évaluation environnementale et sociale dans le cadre du projet :

1. Baltic Power Bank Presentation: Project Update [Présentation bancaire de Baltic Power : Mise à jour du projet] (mars 2023)
2. Baltic Power Code of Conduct [Code de conduite de Baltic Power] (mai 2021)
3. Baltic Power Cooperation: Stakeholder Engagement Materials [Coopération de Baltic Power : Trousse de mobilisation des parties prenantes] (mai 2023)
4. Baltic Power Environmental Impact Assessment – Offshore Wind Farm [Évaluation des répercussions environnementales de Baltic Power – Parc éolien marin] (octobre 2022)
5. Baltic Power Environmental Impact Assessment – Offshore Wind Farm [Évaluation des répercussions environnementales de Baltic Power – Infrastructure de raccordement du parc éolien marin] (octobre 2021)
6. Baltic Power Emergency Communication Lines [Lignes de communication d'urgence de Baltic Power] (juin 2021)
7. Baltic Power Environmental Policy Statement [Énoncé de politique environnementale de Baltic Power] (juin 2021)
8. Baltic Power ESG Career Profiles [Profils de carrière dans la sphère ESG de Baltic Power] (mai 2023)
9. Baltic Power Health and Safety Policy Statement [Énoncé de politique sur la santé et la sécurité de Baltic Power] (juin 2021)
10. Baltic Power HSSE Management Plan – Draft [Plan de gestion de la santé, de la sécurité, de la sûreté et de l'environnement de Baltic Power – Ébauche] (juin 2021)
11. Baltic Power HSSE Requirements for Contractors [Exigences pour les entrepreneurs en matière de santé, de sécurité, de sûreté et d'environnement de Baltic Power] (octobre 2022)
12. Baltic Power Memo on Bird Monitoring and Short-term Turbine Shutdown System [Document de Baltic Power sur la surveillance des oiseaux et le système d'arrêt à court terme de l'aérogénérateur] (juin 2023)
13. Baltic Power Non-technical Summary [Présentation non technique de Baltic Power] (juin 2023)
14. Baltic Power OWF – LTA Expert Session [Parc éolien marin de Baltic Power – Séance d'information avec le consultant technique des prêteurs] (février 2023)
15. Baltic Power Pile Run Risk Status Update [Mise à jour de l'état de risque de chute des pieux de Baltic Power] (août 2023)
16. Baltic Power Stakeholder Management Plan [Plan de gestion des parties prenantes de Baltic Power] (septembre 2022)
17. EIB Public Data Sheet – Baltic Power [Fiche de données publiques de la BEI – Baltic Power] (octobre 2022)

18. IBAT Screening [Filtrage à l'aide de l'outil d'évaluation de la biodiversité – IBAT] (janvier 2023)
19. Livelihood Restoration Framework [Cadre de restauration des moyens de subsistance] (juin 2023)
20. Non-technical Summary [Présentation non technique] (juin 2023)
21. Northland Power Code of Business Conduct and Ethics [Code de conduite et d'éthique commerciale de Northland Power] (décembre 2020)
22. Northland Power Supplier Code of Conduct [Code de conduite des fournisseurs de Northland Power] (non daté)
23. Project Schedule – Development Phase [Échéancier du projet – phase de développement] (mars 2023)
24. Social Plan for Baltic Power [Plan social de Baltic Power] (janvier 2023)

Autres sources d'information principales :

1. K2M/Ambiens Baltic Power Environmental and Social Due Diligence Report [Rapport de contrôle préalable relatif aux incidences environnementales et sociales de K2M/Ambiens Baltic Power] (juin 2023)
2. K2M Baltic Power Offshore Wind Farm Technical Due Diligence Report [Rapport de contrôle préalable technique du parc éolien marin de K2M/Baltic Power] (juillet 2023)
3. Appels hebdomadaires avec les représentants spécialistes des enjeux environnementaux et sociaux de l'EIFO, de la BERD, de l'Équipe d'aide à l'exportation et de la BEI
4. Appels hebdomadaires avec Northland Power Inc., le consultant technique des prêteurs et d'autres prêteurs
5. Visite des lieux et promoteurs du projet/Séance d'information avec le consultant technique des prêteurs

Normes environnementales et sociales applicables de la Société financière internationale utilisées par EDC (en plus des exigences du pays d'accueil)

- Norme de performance 1 : Système d'évaluation et de gestion des risques et des impacts environnementaux et sociaux
- Norme de performance 2 : Main-d'œuvre et conditions de travail
- Norme de performance 3 : Prévention et atténuation de la pollution
- Norme de performance 4 : Santé, sécurité et sûreté des communautés
- Norme de performance 5 : Acquisition de terres et réinstallation involontaire
- Norme de performance 6 : Conservation de la biodiversité et gestion durable des ressources naturelles

Lorsque nécessaire, EDC a également examiné les aspects pertinents des Lignes directrices générales de la Banque mondiale en matière d'environnement, de santé et de sécurité, des Lignes directrices d'EDC sur l'énergie éolienne et des Lignes directrices d'EDC en matière de transport et de distribution d'électricité.